

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 1 de l'ordre du jour

CX/SCH 25/8/1 Rev.1

Août 2025

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES ÉPICES ET LES HERBES CULINAIRES

Huitième session

Guwahati, Assam (Inde)

13-17 octobre 2025

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/SCH 25/8/1
2	Questions émanant de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires	CX/SCH 25/8/2
2.1	Informations sur l'utilisation du terme «Pays de récolte» dans l'étiquetage des épices	CX/SCH 25/8/2 Add.1
2.2	Informations sur les activités des organisations internationales intéressant le Comité sur les épices et les herbes culinaires	CX/SCH 25/8/2 Add.2
3	Projet de norme sur les épices sous forme de fruits et de baies séchés	
3.1	Exigences relatives à la vanille	CX/SCH 25/8/3
	– Observations à l'étape 6/7	CX/SCH 25/8/3 Add.1
3.2	Exigences relatives à la grande cardamome	CX/SCH 25/8/4
	– Observations à l'étape 3	CX/SCH 25/8/4 Add.1
4	Projet de norme sur les épices sous forme d'écorces séchées	
4.1	Exigences relatives à la cannelle	CX/SCH 25/8/5
	– Observations à l'étape 3	CX/SCH 25/8/5 Add.1
5	Projet de norme sur les épices sous forme de graines séchées	
5.1	Exigences relatives à la coriandre	CX/SCH 25/8/6
	– Observations à l'étape 3	CX/SCH 25/8/6 Add.1
6	Projet de norme sur les herbes	
6.1	Exigences relatives à la marjolaine douce	CX/SCH 25/8/7

Veuillez noter que les documents de travail ne seront pas distribués via la liste de diffusion du Codex (Codex-L). Seuls l'invitation et l'ordre du jour provisoire seront distribués aux membres et aux observateurs. Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné dans le présent ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur le site web du Codex dès qu'ils seront disponibles. Consultez le site web du Codex pour savoir où en est la publication des documents de travail et obtenir des informations pratiques sur la réunion. Page web de la session – [8^e session du Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires](#).

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
	- Observations à l'étape 3	CX/SCH 25/8/7 Add.1
7	Nouveaux travaux et norme-cadre pour les normes du Codex sur les épices et les herbes culinaires	
7.1	Document de travail sur la disponibilité des données commerciales sur les épices et les herbes culinaires	CX/SCH 25/8/8
7.2	Examen des propositions de nouveaux travaux (réponses à la lettre circulaire CL 2024/40-SCH)	CX/SCH 25/8/9
7.3	Mise à jour du modèle pour les normes sur les épices et les herbes culinaires	CX/SCH 25/8/10
8	Autres questions	
9	Date et lieu de la prochaine session	
10	Adoption du rapport	
DOCUMENTS D'INFORMATION		
Modèle pour la norme-cadre		SCH/8 INF/01